



Ma conseillère ma annoncer que mon dossier est parti au contenti

Par **Vin karen**, le **27/01/2017** à **13:00**

Bonjour ,voilà après avoir déménager de région et ayant contracter un dossier on BDF mon dossier a était annuler ce qui fit que la banque aussitôt a saisie d une traite mon prêt fin décembre et ce qui ma mis un découvert de -1765€ a ce jour ayant pris contact avec la BDF elle ma conseiller de refaire une demande auprès de ma nouvelle région on expliquant la situation ,ce qui a était fait aujourd'hui j ai bien reçu l attestation de dépôt de la BDF mais aujourd'hui après avoir régulariser ce découvert auprès de ma banque celle ci c permis d adresser mon dossier au service contentieux hors je les ais informer de notre nouvelle demande et de dépôt on BDF ont ils droit ? Puis je toujours me servir de ma carte de retraits et paiement car ma conseillère de ma banque me dit qu elle n on sait rien bien cordialement .

Par **Visiteur**, le **27/01/2017** à **14:31**

BONJOUR,

Vous écrivez "mais aujourd'hui après avoir régulariser ce découvert auprès de ma banque"

On ne comprend pas bien !!!

Par **Vin karen**, le **27/01/2017** à **17:11**

Bonjour effectivement le découvert sur mon compte a était régulariser hors avertissant ma conseillère que je redeposer de nouveau un dossier BDF pour éviter que d autre créanciers face de même elle me confirmer que c était la meilleur des choses a faire ,hors a ce jour ma conseillère ma confié ce matin que le service contentieux avaient repris mon compte et aujourd'hui tout est bloqué mon salaire ainsi que mes droits allocataires ma carte de paiement ,ont ils droit voilà la question car la BDF sur le dépôt m informe bien que je dois continuer a honorer mes traites pour ne pas empirer mes dettes aujourd'hui j ai de nouveau fourni l attestation de dépôt de BDF a ma banque ce que ma conseiller un autre conseiller pour que celle ci le remette au service contentieux concerné pour débloquent la situation cordialement.